

12.2 Prix fictif

Pour évaluer la valeur d'une pièce importée par rapport aux frais liés au taux de change imposé par la banque centrale, le gouvernement multiplie parfois le prix local de la pièce (en devises locales) par un facteur quelconque, qu'on appelle parfois le prix fictif.

Si le prix fictif est pertinent, on peut avoir à l'utiliser dans l'évaluation économique pour ajuster le coût en devises étrangères, ce qui pourrait modifier les conclusions de l'analyse et favoriser les options dont le contenu local est le plus important.

12.3 Sensibilité

L'analyse économique est entièrement fondée sur diverses séries d'hypothèses, y compris les suivantes:

- le taux d'actualisation;
- la durée de vie moyenne;
- la période d'étude;
- les coûts d'investissement;
- les coûts d'exploitation;
- les revenus estimés;
- les valeurs résiduelles; et
- la demande et les prévisions du trafic.

Il est important de savoir pour chacune des options si l'analyse est particulièrement sensible aux erreurs dans l'une des principales hypothèses. Pour évaluer cette sensibilité, faire varier indépendamment chaque paramètre de, par exemple, 1 % puis examiner le pourcentage de variation correspondante du résultat pour chaque option. Les valeurs obtenues sont appelées «coefficients de sensibilité».

Si on a établi des marges d'erreur pour certains éléments, la sensibilité peut être vérifiée par l'examen de l'effet des erreurs extrêmes sur les résultats de chaque option. Spécifiquement, l'ordre de priorité des options change-t-il? Si tel est le cas, réexaminer la probabilité de ce niveau d'erreur. Si on ne peut améliorer l'exactitude, on doit envisager sérieusement l'option la plus souple (la souplesse est traitée dans la prochaine étape du présent guide).

12.4 Plans de financement

Le plan de financement est un élément nécessaire à l'étude de faisabilité et à la constitution de l'étude de faisabilité en général (voir la figure 9.1). Normalement, le financement du projet se fera partiellement en fonds étrangers et partiellement en fonds locaux.

Les fonds étrangers peuvent provenir des agences d'aide étrangère, des banques de développement et parfois du crédit accordé par le fournisseur (financement par l'entrepreneur).

Au Canada, la Société pour l'expansion des exportations (SEE) prête l'argent pour le financement des produits et des services canadiens destinés aux projets internationaux. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) fournit aussi des fonds pour les projets internationaux, habituellement sous forme de subventions. L'ACDI accorde des contributions financières non liées aux organismes de l'ONU et aux institutions financières internationales pour le développement. On peut se procurer les renseignements pertinents dans tout Haut-commissariat ou Ambassade du Canada.

Il existe plusieurs banques de développement dont le mandat est d'envergure nationale ou mondiale. Généralement, une banque de développement exige la réalisation de certaines évaluations et la cueillette de certaines informations pendant l'étude de faisabilité. La banque peut aussi utiliser l'étude de faisabilité pour aider à l'évaluation du projet, en évaluer l'admissibilité et déterminer son intérêt au projet.

La banque peut aussi imposer certaines conditions au projet, parmi lesquelles l'engagement de consultants, des exigences de formation et le recours à des appels d'offres concurrentiels, facteurs qui peuvent tous influencer sur les travaux de planification et d'implantation du projet.